



Canton de  
Bordères/Echez  
-----  
Commune d'IBOS

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 avril à 18h

2022/022

Présents : Denis FEGNE, Gisèle VINCENT, Philippe SOULE-PERE, Régine TOSON, Jean TRILLE, Bernard JOUCLA, Sébastien ABADIE, Alexandre ARRIZABALAGA, Michel DUHAMEL, Stéphanie MARQUEZ, Juliette SALANNE, Serge ALMENDRO, Jean-Christophe MADELAINE, Hélène FRANCES, Sandrine TREBUCQ

Absents : Noémie DEUTSCH (procuration pour Michel DUHAMEL), Bernard LHOSSEIN (pour Denis FEGNE), Dominique GAYE (pour Bernard JOUCLA), Jean-Baptiste MARTINEZ (pour Philippe SOULE-PERE), Laetitia CAZABAN (pour Juliette SALANNE), Caroline ECORCHON (pour Jean-Christophe MADELAINE), Bruno CAZERES, Ingrid BOUTARFA

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCES

Nombre de conseillers en exercice : 23

Date de la convocation : 29 mars 2022

**AFFECTATION DU RESULTAT 2021**

L'assemblée délibérante prend acte des résultats de l'exercice qui se décompose de la façon suivante :

**RESULTAT D'INVESTISSEMENT**

1- Résultat de l'exercice N	- 206 853,05
2 - Résultats d'investissement antérieurs cumulés au 31/12/N-1	- 723 535,21
<b>3 - Résultat antérieur cumulé au 31/12/N</b>	<b>- 930 388,26</b>
4 - Restes à réaliser de N en dépenses	50 642,00
5 - Restes à réaliser de N en recettes	0,00
<b>6 - Résultat modifié des restes à réaliser de N (3+4-5)</b>	<b>981 030,26</b>

**RESULTAT DE FONCTIONNEMENT**

7 - Résultat de l'exercice N	1 029 310,56
8 - Résultats de fonctionnement antérieurs cumulés au 31/12/N-1	975 350,73
<b>9 - Résultat cumulé avant affectation (7+8)</b>	<b>2 004 661,29</b>

Le Conseil Municipal décide les affectations suivantes :

a - Affectation obligatoire d'un déficit de fonctionnement	0,00
Reste disponible	2 004 661,29
b - résorption du déficit d'investissement (ligne 6)	- 981 030,26
Reste disponible	1 023 631,03
c - affectation en réserve complémentaire pour combler un besoin d'investissement	0,00
<b>d - le solde est reporté en excédent de fonctionnement</b>	<b>1 023 631,03</b>

**INSCRIPTIONS AU BUDGET N+1**

Total à inscrire à la ligne budgétaire 001 (ligne 4)	Excédent investissement reporté	0,00
	Déficit investissement reporté (en dépenses)	930 388,26
Total à inscrire au compte 1068 (ligne b+c)	Emission d'un titre de recettes	981 030,26
Total à inscrire à la ligne budgétaire 002	Excédent de fonctionnement reporté	1 023 631,03
	Déficit de fonctionnement reporté (en dépenses)	0,00
Restes à réaliser en dépenses à reprendre en report (ligne 4)		50 642,00
Restes à réaliser en recettes à reprendre en report (ligne 5)		0,00

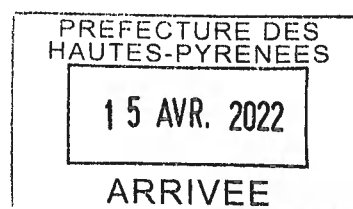
L'assemblée délibérante

Extrait certifié conforme et exécutoire :

Compte tenu de la transmission  
en Préfecture le..... 15 AVR. 2022  
de la publication le..... 15 AVR. 2022

IBOS, le..... 15 AVR. 2022.....  
Le Maire,

Denis FEGNE



Le Maire,

Denis FEGNE

